

Formulaire de transfert de valeurs mobilières

Prière d'écrire à l'encre noire et en caractères d'imprimerie sans dépasser les encadrés.

1. INFORMATION SUR LE CESSIONNAIRE ET LES VALEURS MOBILIÈRES

En contrepartie de la valeur reçue, la personne soussignée transfère par la présente à

Nom	
Adresse postale complète	
Écrivez en caractères d'imprimerie le nom du cessionnaire des valeurs mobilières et son adresse, aux fins de l'inscription dans les registres. S'il y a plus d'un cessionnaire, veuillez joindre une annexe contenant le nom complet, le nombre d'actions et l'adresse postale de chacun.)	
Nombre de titres	Catégorie (par exemple : actions ordinaires)
Dans les registres de (nom de la société émettrice, tel qu'il figure sur le certificat ou le relevé)	
Numéro(s) de certificat ou numéro(s) de compte (tels qu'ils figurent au recto du certificat ou du relevé)	

et nomme irrévocablement par la présente Compagnie Trust TSX comme mandataire chargé du transfert desdites valeurs mobilières, avec pleins pouvoirs de substitution à cet égard.

2. SIGNATURE DU OU DES CÉDANTS OU DU OU DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Nom du cédant ou des cédants (tel qu'il figure sur le certificat ou le relevé)	Date
Signature 1 (précisez le titre, s'il s'agit d'un représentant légal) Signature 2 (s'il y a lieu)	

Garantie de signature ou garantie Medallion*

(apposez une garantie de signature ou une garantie Medallion acceptable)

Nom complet et numéro d'identification du signataire autorisé

Veuillez lire les instructions pour vous assurer que votre demande de transfert sera recevable.

Lorsque la demande est signée par le(s) détenteur(s) inscrit(s), la ou les signatures doivent correspondre au(x) nom(s) sur le certificat ou le relevé, sans aucune modification. Si les actions sont inscrites au nom d'une société, veuillez joindre une preuve du pouvoir de signer des documents ou fournir une garantie de signature Medallion. La ou les signatures ci-dessus doivent être garanties par l'une des méthodes suivantes :

* **Au Canada et aux États-Unis** : Une **garantie Medallion** d'un membre du programme de garantie de signature Medallion. Bon nombre de banques, de coopératives de crédit et de courtiers en valeurs mobilières en sont membres. Dans l'espace ci-dessus, le garant doit apposer un sceau portant les mots « Medallion Guaranteed ». Vous trouverez la liste des institutions financières membres au www.msglookup.com/index.html.

Au Canada : Une **garantie de signature** d'une banque canadienne de l'annexe I qui n'est pas membre du programme Medallion. Dans l'espace ci-dessus, le garant doit apposer un sceau portant les mots « Signature Guaranteed » ou « Signature garantie ». Vous trouverez la liste des banques participantes au www.stac.ca. Une garantie de signature doit être accompagnée du nom complet et du numéro d'identification du signataire autorisé.

À l'extérieur du Canada ou des États-Unis : Une garantie répondant aux critères ci-dessus ou venant d'une institution financière locale dont un membre du même groupe est présent au Canada ou aux États-Unis et participe à programme de garantie de signature Médallion acceptable. Le membre du même groupe doit fournir une garantie en sus de celle de l'institution financière locale.